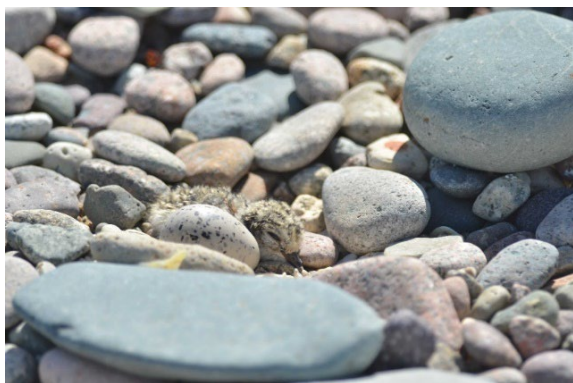


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 avril 2022



OPÉRATION LITTORAL 2022 « ATTENTION, ON MARCHE SUR DES ŒUFS ! »

Pour la 3^{ème} année consécutive, de nombreux acteurs de la protection de la nature lancent une campagne nationale pour préserver les espèces sauvages qui peuplent nos plages.

Le Conservatoire du littoral, l'Office français de la biodiversité, l'Office national des forêts, la Ligue pour la protection des oiseaux, Rivages de France, associés à de nombreuses associations et gestionnaires de sites, appellent à la vigilance ! L'opération « Attention, on marche sur des œufs ! » vise à sensibiliser les usagers du littoral et les gestionnaires de plages au respect de la faune sauvage qui partage ces espaces souvent touristiques et fréquentés.

En ce début de printemps, les Gravelots à collier interrompu, Grands gravelots, Sternes naines et autres oiseaux du bord de mer débutent leur période de reproduction en France métropolitaine. En Outre-mer, les tortues marines et de nombreuses espèces d'oiseaux de mer pondent également sur les plages.

En 2021, l'opération « Attention, on marche sur des œufs » a permis l'envol de plusieurs centaines de poussins, qui n'auraient pas survécu sans les interventions équipes locales. En informant le public, en alertant les services responsables de l'entretien des plages, en identifiant voire en isolant les nids par un balisage à caractère pédagogique, il a été possible d'épargner la biodiversité littorale menacée. Cette année, le repérage des installations d'oiseaux a débuté et, en lien avec les collectivités, des équipes d'animateurs vont de nouveau sensibiliser le public afin d'anticiper les impacts de la fréquentation des sites naturels du littoral.

La préservation des espèces sauvages nichant sur les plages est conditionnée par la cohabitation sereine avec les activités humaines. Les chiens non tenus en laisse et les véhicules à assistance électrique constituent par exemple de véritables fléaux.

Les attitudes à adopter pour réduire votre impact et sauver les poussins :

- vérifiez que l'accès au site du littoral où vous souhaitez vous rendre est autorisé
- restez sur les sentiers balisés
- tenez strictement votre chien en laisse
- évitez de fréquenter le haut de plage, les dunes de sable ou végétalisées en arrière-littoral
- si vous voyez un oiseau posé au sol qui vous semble blessé ou pousse des cris répétés, éloignez-vous au plus vite
- évitez les zones balisées avec une signalétique propre à l'opération.
- ramassez les déchets

Pour en savoir plus sur la faune sauvage du littoral et les moyens de la protéger, rendez-vous sur les réseaux sociaux et sur les sites internet des partenaires de l'opération. **#OnMarcheSurDesOeufs**

Contact presse : Délégation Communication – 01 44 63 56 70

communication@conservatoire-du-littoral.fr

